~~FRC 4¹ 30654~~

11

Convention nationale

30654

Case
FRC
13117

Saint-Felix

Certificat de civisme
du citoyen Saint Felix

19 février 1794.

Paris

1 ventose an II.

La correction et la date, 1 ventose,
paraissent être de la main de l'auteur

30654
Case
FRC
13117

CERTIFICAT
DE CIVISME

Saint-Felix

Cet agitateur obscur n'a laissé de traces dans aucune biographie et, bien qu'il se donne un role important dans la prise de la Bastille, il ne figure pas dans le controle des vainqueurs de la Bastille de Joseph Durieux (1911)

Il a fait cependant partie de l'assemblée des Electeurs de 1789. On sait qu'il suffisait pour etre électeur de payer 6 livres au moins de capitation ou de justifier « d'un titre d'office, de grades dans une faculté, d'une commission ou emploi, de lettres de maîtrise ».

C'est dans ces conditions qu'il fut admis, le dernier sur la liste des dix electeurs du district des Carmes déchaussés. Il est inscrit « de Saint Felix, bourgeois » (Voir les Procès verb. de l'assemblée des Electeurs par Duveyrier. t III. p. 368) et P. Robiquet, dans la table des matières du Personnel municipal de Paris l'appelle aussi « de Saint Felix ». Il fit même partie

Les corrections et la date, 1 ventôse, paraissent être de la main de l'auteur

30654
Case
FRC
13117

CERTIFICAT

DE CIVISME

DU C. SAINT-FÉLIX.

N. B. Depuis plus de quinze jours je suis en état d'arrestation chez moi, et peu s'en est fallu qu'on ne m'ait entraîné en prison, malgré l'état souffrant où je me trouve. J'ignore le motif de cette rigueur : quel qu'il soit, j'en appelle à ce que j'ai fait. C'est avec répugnance que je vais parler de moi ; jusqu'ici je n'ai songé qu'à servir la révolution, et non à tenir registre de ce que j'ai pu faire pour elle : pourquoi faut-il que je sois obligé de rappeller mes services !

AVANT la révolution, j'avois dans le cœur tous les principes qui l'ont dirigée ; aussi le premier rayon de liberté qui me frappa, produisit en moi une vive explosion que je communiquai par-tout où je le pus.

En 1789, lors des assemblées primaires,

A

je fis, dans ma section du Luxembourg, un discours animé sur les abus en tout genre dont le peuple étoit victime. Ce discours parla au cœur de mes concitoyens, et me mérita leurs suffrages pour être électeur.

Je ne releverai pas ici tous les mouvemens que je me donnai à l'assemblée électorale pour que les bons citoyens eussent l'avantage; je passe à des faits plus marqués.

Le 26 juin, je réunis les électeurs de Paris au Musée, rue Dauphine, où je fis demander la prise des armes.

Le 1er juillet, je monte à cheval, je parcours en six jours toutes les villes à huit ou dix lieues à la ronde de Paris, pour m'assurer de la quantité de troupes qui cernent Paris. Je visite les camps de Saint-Denis et du Champ de Mars, et j'emploie tous les moyens de découvrir l'intention des meneurs du projet assassin qui nous menace.

Le 12, je me rends à la Ville, je dresse

le procès-verbal de la prise des armes, et le fais signer à onze électeurs. Cette époque a dû laisser un long souvenir au président *Lavigne*, qui venoit de souper chez Bailly à Chaillot, et qui eut la lâcheté de refuser constamment sa signature.

Muni d'une copie de ce procès-verbal, je cours à minuit éveiller sept autres électeurs de la section des Carmes; je les réunis chez le médecin Philippe, premier électeur, et là, je leur distribue à chacun trois rues pour y crier *au feu, aux armes.* Après quoi je vole à la rue Tournon, frappant à toutes les portes, éveillant tout le monde, et puis je fais sonner le tocsin à Saint-Sulpice.

A la pointe du jour, je fais venir, sur ma responsabilité, plusieurs chevaux des maisons voisines, et je m'en sers pour courir Paris et inviter tous les districts à prendre les armes. Dans mes courses, j'ai soin d'engager toutes les patrouilles à se grossir et se doubler à leur rencontre,

afin de se trouver en force pour désarmer les gens payés qui incendioient.

Ensuite, je me rends aux Invalides pour demander des armes au gouverneur Sombreuil ; de là, je vais inspecter l'Ecole Militaire que l'on avoit garnie de troupes allemandes ; en un mot, je m'agite en tous sens pour que le peuple soit sur ses gardes, et le soir, par mon activité secondée des bons citoyens, j'ai la satisfaction de voir les brigands désarmés, et Paris dans le plus grand calme.

Le 14, je me trouvai à la Bastille avec le peuple, d'où je vins à la rue Mêlée, chez le commandant de la garde de Paris, pour le sommer de venir prendre des ordres à la ville, et lui notifiai que si sous quatre heures il ne s'y rendoit, j'en ferois nommer un autre. En sortant de chez lui, je pris quatre cavaliers du guet qui m'accompagnèrent par tout. Je retournai à la Bastille, puis je courus aux armes à Saint-Lazare où étoit le feu.

Parmi beaucoup d'autres mouvemens

que je me donnai ce jour-là, et qui avoient pour objet de connoître la situation de Paris, j'eus la précaution d'aller chez Doumerc et Montarant leur dire qu'il falloit qu'ils se rendissent à la ville pour y présenter l'état des subsistances. J'en fis autant vis-à-vis de Crosne, pour lui faire rendre compte de l'état de la police.

Le soir du même jour je me rendis au Champ de Mars, où je me trouvai entre quatorze officiers de l'état-major. Je leur demandai à parler à Bezenval; il étoit alors à dîner : en attendant qu'il arrivât, Narbonne, Frisselard, Choiseul, et d'autres, m'accostèrent, me demandèrent mon nom, et firent la conversation. Bezenval étant arrivé, je lui demandai de quel ordre il tenoit ainsi des troupes pour bloquer Paris; il me répondit qu'il ne les commandoit qu'en second, et que Broglie, qui les commandoit en chef, venoit de partir pour Versailles. Quoi qu'il en soit, repris-je, tout Paris vous voit ici de très-mauvais œil : la Bastille vient d'être prise

par le peuple, qui en a formé le siége; demain c'est à votre tour, je vous en préviens; et aussi-tôt je me retirai après lui avoir déclaré mon nom et ma qualité d'électeur.

Dans la même nuit, je fis sonner le tocsin par tous les environs, et dès quatre heures du matin la troupe eut disparu. Je fus un des premiers témoins de sa désertion précipitée; et pour m'en assurer de manière à ne laisser aucune inquiétude, je parcourus, avec les quatre cavaliers du guet, qui m'avoient suivi, les bois de Vincennes, de Boulogne et les plaines de Mont-Rouge et Montmartre.

Un combat eut lieu sur la Chaussée-Dantin entre une vingtaine de dragons et des gardes-françaises. Ceux-ci ayant été repoussés avec perte de deux des leurs, je fis rengager le combat près du Dépôt, en appellant au secours ceux qui le composoient. Les officiers s'y refusèrent; mais le sergent et la troupe sortirent sur le Boulevard, firent feu et mirent en déroute ces

messieurs. Plusieurs d'entr'eux tombèrent par terre; leurs chevaux, leurs casques furent, un instant après, promenés au Palais-Royal.

Après avoir rempli ces soins, que moi-même je m'étois imposés, on m'en chargea d'autres non moins importans. On me nomma administrateur des subsistances. Je fis preuve dans cet emploi de la même activité. Je passai dix-huit nuits de suite sans me coucher, et cela, pour parcourir les moulins, afin d'accélérer la mouture et l'arrivée des farines.

La commune de Gonesse, où le peuple étoit dans la plus grande fermentation à cause de l'excessive cherté du bled, réclame la protection de la commune de Paris; je pars sur-le-champ, je harangue le peuple, et le calme se rétablit. Il étoit tems; déjà on étoit aux prises avec les fermiers, et une femme alloit être la victime d'une fureur tumultueuse.

Quelques jours après, un mouvement

semblable se manifeste à Arpajon ; j'y cours, j'y rétablis l'ordre, et je sauve un citoyen qu'on vouloit pendre. Je préviens aussi de grands malheurs à Sceaux-les-Chartreux où les grains et les propriétés de Savalette étoient grandement menacés d'être incendiés. En un mot, je me portai sans relâche par-tout où je vis mes services utiles.

Enfin ma santé succomba, mais non mon courage. Je fis une maladie qui m'obligea de garder le lit. Ce fut à cette époque, 10 février 1790, que, sur un ordre signé BAILLY, et mis à exécution par Geoffroy, aide-de-camp de la Fayette, je fus conduit, malgré ma situation, dans un cachot de la Conciergerie. On prit pour prétexte et échafaudage de ce premier procès une lettre anonyme, et ce ne fut qu'au bout de quatre mois, après l'audition de 75 témoins, et ma confrontation avec eux, que ce procès fut abandonné.

Je n'en fus pas quitte pour cela. On me suscita un second procès tout aussi

mal fondé. Je fus accusé d'avoir été dans les campagnes dire aux paysans qu'ils n'auroient plus d'impôts à payer. Les dépositions et la confrontation des témoins firent encore abandonner cette accusation.

Un troisième procès survint. On prétendoit que j'avois été le commandant-général de l'incendie des barrières. Cent cinquante personnes accusées de complicité furent arrêtées, et nous ne recouvrâmes la liberté qu'à la faveur d'un décret de l'Assemblée nationale, qui annulla toutes ces recherches. Mes persécuteurs n'ignoroient pas que, loin d'avoir commandé le brûlement des barrières, j'avois au contraire agi de tout mon pouvoir pour arrêter et désarmer les incendiaires et toute espèce de brigands; mais ils espéroient que je succomberois à la longue, et qu'ils se débarrasseroient ainsi de moi.

Le fameux jour de la pétition du Champ de Mars, où je figurai avec tous les citoyens zèlés, j'échappai à peine aux coups de fusil et aux arrestations qui se firent en

rentrant dans Paris; mais, trois semaines après, Carles vint faire le siége de ma demeure aux Cordeliers, accompagné de 600 hommes, et me conduisit à la Conciergerie où je trouvai quantité de patriotes, entr'autres, Brune et Momoro. Ceux-ci furent élargis; Verrieres et moi fûmes réservés pour porter la peine du crime des pétitionnaires. Notre procès alloit être fait, lorsqu'un décret de l'assemblée nationale en arrêta les suites, et nous rendit notre liberté.

Le premier usage que j'en fis, fut de reprendre mon ancienne profession, celle de haranguer le peuple. Par-tout où l'occasion s'en présentoit, je formois groupe, et, suivant les circonstances, ou je relevois le courage, ou je calmois les esprits trop exaltés.

Une nouvelle consternation vient s'emparer de nous : la cour s'entoure de juges de paix : la chambre ardente s'établit aux Thuileries : je suis dénoncé à la

Riviere et à Buob, juges de paix; je suis conduit à la prison de la Force, et ce n'est qu'après trois mois de détention, qu'à l'intérêt qu'y mettent les jacobins, les cordeliers et l'assemblée électorale, que j'obtiens ma liberté.

Je ne fais pas mention de toutes les petites arrestations que j'ai éprouvées, il faut que j'aie été conduit plus de soixante fois au violon et réclamé presqu'aussi-tôt.

Tant de persécutions, loin de m'abattre, ne faisoient que donner plus de ton à mon énergie. Je groupois à mon ordinaire, et, dans mes discours, je faisois entrer le récit de mes événemens, qui n'étoit pas sans intérêt pour le peuple.

A la suite de toutes ces avantures, qui se succédèrent rapidement, je fus nommé, par les commissaires du Temple, économe de la tour. Mon premier soin fut d'en chasser, par une commission établie, *ad hoc*, tous les gens de d'Artois,

et, à force de représentations, je parvins à obtenir des commissaires qu'il seroit posé un guichet à la tour, avec des guichetiers que je nommai. Je leur donnai une consigne sévère, et par-là j'interrompis la communication de Manuel et de tout les ci-devant avec les prisonniers; ce qui me valut, peu de tems après, d'être envoyé à l'Abbaye, et cela, quelques jours avant l'affaire des prisons. Heureusement que mes amis agirent à tems, et m'en firent sortir fort à propos.

En 1793, je me fis donner une commission pour la Vendée, afin d'y surveiller les opérations. Je ne tardai pas à y découvrir les fausses manœuvres de Biron, de Carra, etc. Aussi ma surveillance ne manqua pas de me valoir encore un emprisonnement; je fus envoyé dans les cachots de Niort. J'y allois être condamné à perdre la vie, lorsque les représentans du peuple à Tours donnerent ordre de me transférer auprès d'eux, ce qui me sauva et me valut encore une fois ma liberté. De

retour à Paris, je fis imprimer l'historique de ce voyage, dans lequel je démasquai les traîtres, et j'ose croire que je n'ai pas peu contribué à leur arrestation.

Dans la suite, lorsque Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, partit pour Ville-Affranchie, je sollicitai et obtins un simple pouvoir d'y aller avec lui. Sans être chargé d'aucune mission spéciale, je ne crains pas de dire que j'y ai déployé le caractère que les circonstances exigeoient, et j'ai cette confiance que ma conduite et mon courage n'y ont pas été inutiles.

Enfin, je me suis porté par-tout où j'ai vu du danger pour la liberté, et jamais je n'ai calculé avec le mien propre.

Quels motifs m'ont fait courir tant de hasards et braver tant de périls? Concitoyens, dont le cœur est épris d'un sentiment vif pour l'établissement d'une patrie fondée sur les vraies bases de la liberté et de l'égalité, c'est à vous de concevoir ce que ce sentiment inspire.

Quant à ceux qui ne connoissent d'autre mobile que le vil intérêt ou le jeu grossier des passions, qu'ils se figurent tout ce qu'ils voudront de mon ardeur brûlante pour ma patrie, je les défie de me trouver des vues cupides ou ravalées par quelque but particulier. Par-tout j'ai rempli ma tâche d'honnête homme et d'un citoyen entièrement désintéressé; j'en puis aisément donner la preuve.

Je jouissois, dans le pays de mes pères, d'un revenu médiocre que je savois augmenter par mon industrie et mon goût agricole. J'ai tout abandonné, j'ai tout mis en avant pour servir mon pays de tout mon zèle, et j'ai le bonheur de ne lui avoir vendu aucun de mes services. J'ai même négligé tout soin domestique pour n'être tout entier qu'à l'intérêt général, devenu ma seule passion.

Les frais que j'ai faits au Temple, ceux que j'ai été obligé de faire pour mes différens voyages à l'armée, et pour toutes mes autres courses, ne m'ont pas encore été

remboursés. Je me trouve même avoir perdu la plus grande partie de mes effets. Eh bien, rien de tout cela ne m'affecte, trop heureux si, à ce prix, j'ai travaillé à la gloire et au bonheur de mon pays !

Je ne fais plus qu'une seule réflexion. J'ai été persécuté, calomnié, incarcéré par les ennemis de la République; cela devoit être : mais comment se fait-il qu'aujourd'hui la persécution veuille m'atteindre? Amis de la liberté, que pensez-vous de ce nouveau genre de civisme qui cherche à s'élever? O ma patrie, où en sommes-nous si tes inaltérables défenseurs ne trouvent pas même d'abri sous tes auspices !

Quoi qu'il en soit, voici mon certificat de civisme; que ceux qui osent m'attaquer montrent le leur.

Chez J-B. Hérault, Imprimeur des Subsistances militaires, rue de Harlay au Marais, N°. 337.